

# La question cruciale de l'accès à l'eau

**Pour les organisations humanitaires comme Action contre la faim, apporter aux populations une eau abondante et de qualité est une priorité. Mais l'accès à l'eau est de plus en plus soumis à une logique économique au détriment des populations les plus vulnérables ou à des considérations géopolitiques. Il est donc urgent d'imposer, au niveau mondial, l'adoption d'une éthique de l'eau qui devrait être considérée comme un « bien commun de l'humanité ».**

**Sylvie Brunel**

Géographe et économiste, conseillère stratégique à la direction générale d'Action contre la faim

**A**u Mozambique, submergé par les inondations en février 2000, les hydrauliciens d'Action contre la faim travaillent à la mise à disposition d'une eau potable de qualité correcte pour les milliers de réfugiés menacés par le choléra et les maladies diarrhéiques. Les programmes « eau et assainissement » de l'association ont ainsi pour vocation de répondre aux besoins en eau des populations en situation précaire, dans différents contextes d'intervention<sup>1</sup> :

- *lorsque le manque d'eau est affaire de survie*, dans des régions frappées par la sécheresse principalement — c'est tout le problème des zones arides ou semi-arides, dans la zone sahélienne notamment, où vivent des peuples éleveurs souvent en situation de minorité dans leur pays d'origine et victimes de discriminations. C'est aussi le problème des camps de réfugiés et de déplacés, où la disponibilité en eau n'existe pas toujours, loin s'en faut, en raison du caractère improvisé des lieux de concentration ;

- *lorsque l'éloignement du point d'eau entrave le développement socio-économique d'une communauté*. Cette situation se présente bien sûr fréquemment en milieu rural, où les femmes et les fillettes perdent de longues heures pour la corvée d'eau, au détriment d'activités plus productives, mais elle est aussi, de plus en plus, une caractéristique du milieu urbain, notamment à la périphérie des grandes villes, dans les quartiers d'habitat spontané ;

- *lorsque la qualité de l'eau consommée entraîne des risques d'épidémies et menace l'ensemble d'un groupe* ;

1. Drouart E., Vouillamoz J.-M. *Alimentation en eau des populations menacées*. Paris : Hermann, 1999.

- *lorsque l'environnement présente des risques sanitaires importants* : lieux insalubres ou malsains favorables à la transmission de maladies liées aux vecteurs (paludisme, dengue, typhus, onchocercose...) ou de maladies diarrhéiques comme le choléra ;

- *lorsqu'une communauté manifeste le souhait d'améliorer sa ressource en eau et est prête à s'impliquer sur un programme de long terme*. Ces programmes s'inscrivent dans une perspective de développement et nécessitent de libérer du personnel et des moyens de plus en plus accaparés par les situations d'urgence.

## La définition de normes applicables en situation « idéale »

Dans le développement de leurs programmes « eau et assainissement », les hydrauliciens d'Action contre la faim utilisent un certain nombre de lignes directrices :

- valeurs guides pour l'alimentation en eau,
- valeurs guides pour les infrastructures sanitaires,
- approvisionnement en eau préconisé selon le milieu.

Bien évidemment, de telles normes — qui sont celles d'Action contre la faim et peuvent varier légèrement pour d'autres organismes — ont surtout une valeur indicative : elles ne sont applicables que lorsque le contexte économique et politique le permet, c'est-à-dire dans des situations de paix. Mais la multiplication des crises oblige de plus en plus fréquemment les hydrauliciens à répondre dans l'urgence à des besoins décuplés par un afflux brutal de personnes dans un milieu qui, lui-même, ne connaissait pas précédemment



une situation satisfaisante. Ainsi, dans le cas, de plus en plus fréquent, de l'arrivée massive de personnes déplacées dans un village existant, la réponse à donner doit s'organiser en deux temps :

- phase 1 : approvisionnement en eau et infrastructures sanitaires d'urgence nécessaires à l'installation des déplacés ;
- phase 2 : installation d'infrastructures d'alimentation pérennes minimales pour l'ensemble de la population (anciens et nouveaux résidents).

Le respect de normes standard est souhaitable et il faut saluer le professionnalisme croissant des volontaires humanitaires, soucieux d'apporter un service de qualité aux populations qu'ils aident. Trop longtemps en effet, les ONG sont parties du postulat erroné que toute action humanitaire, quelle qu'elle soit, était bénéfique à partir du moment où il fallait garantir des besoins minimum. Cette démarche pleine de bonne volonté mais naïve a eu pour conséquence des erreurs d'analyse et de méthodologie qui se sont révélées préjudiciables autant aux « bénéficiaires » potentiels qu'à la crédibilité de l'ONG. En effet, comme le souligne Anne Olivier, hydraulicienne et administratrice d'Action contre la faim, « *le postulat que ces normes peuvent être largement appliquées suppose que les agences d'aide aient accès à toutes les populations menacées, ce qui, le plus souvent, est loin d'être le cas : problèmes de sécurité pour le personnel expatrié en temps de guerre, discriminations ouvertes contre certaines minorités ou régions lors de programmes de réhabilitation. De ce fait, la privation d'eau résulte rarement d'une pénurie absolue mais plutôt de dysfonctionnements ou d'une absence d'investissement dans les infrastructures adéquates, par impossibilité, incompétence ou mauvaise foi.* »<sup>2</sup>

De plus, vouloir à tout prix respecter des normes de qualité exigées par les bailleurs de fonds ou les partenaires locaux risque aussi de conduire une ONG à renoncer à un programme faute de pouvoir appliquer les « standards » requis. C'est un risque qui guette l'action humanitaire dans la mesure où, de plus en plus souvent, la question de l'accès à l'eau se pose plus en termes politiques qu'en termes de faisabilité technique. Rappelons brièvement les données du problème.

### Le défi d'une eau de plus en plus convoitée

En théorie, la « planète bleue » dispose de

suffisamment d'eau douce pour les besoins de 20 milliards d'hommes. Avec une humanité qui ne dépassera probablement jamais 12 milliards d'individus, la question de l'eau ne devrait donc jamais se poser.

La réalité est toute autre : d'une part, cette eau n'est pas forcément disponible, d'autre part elle n'est pas toujours accessible. Le contrôle de l'eau risque de donner lieu aux plus âpres affrontements du prochain siècle. Le défi à relever tient en quelques mots-clés :

### Rareté

Certes, l'eau ne manque pas à la surface de la terre : quatre cinquième de sa superficie en est recouverte ! Mais cette eau est... salée : l'eau douce représente moins de 3 % de l'eau mondiale. Quant à la partie dite « utile », c'est-à-dire celle qui est accessible à l'humanité — l'eau de pluie, les nappes phréatiques utilisables en l'état actuel des techniques, etc. — elle ne représente que... 0,01 % du total mondial ! De plus, cette eau est mal répartie : 10 pays, Brésil, Chine et Russie en tête, possèdent 60 % des ressources. 15 % des réserves se trouvent en Amazonie... où vit 0,3 % de la population mondiale. *Un être humain sur cinq dans le monde n'a pas accès à l'eau potable, soit 1,3 milliard de personnes !*

### Nécessité vitale d'une eau abondante et de bonne qualité

Il est impossible de se passer d'eau. Elle compose 60 % de l'organisme humain. Plus de 80 % des maladies tropicales sont liées à une eau souillée ou mal contrôlée : paludisme, onchocercose, schistosomiasis, choléra, dyssenteries amibiennes... ces maladies tuent 25 millions de personnes chaque année.

### Consommation croissante et inégalités

90 % de l'eau douce disponible n'est pas directement utilisée par l'homme : 20 % sert à des usages industriels, 70 % à l'irrigation des terres agricoles. Plus du tiers de la production agricole mondiale provient de 15 % seulement des terres arables de la planète, où l'irrigation joue un rôle clé. Sans ces 100 millions d'hectares, une partie de l'humanité risquerait de mourir de faim. Lorsque l'on ajoute l'usage agricole et l'usage domestique, la consommation annuelle moyenne d'eau est de 800 mètres cube par personne. Mais cette moyenne cache de fortes disparités : un Africain consomme en moyenne 30 litres d'eau par jour, un Européen 200 litres, un Américain... 600 litres. La consommation annuelle passe ainsi de 10 000 m<sup>3</sup> par per-

sonne en Amérique du Nord à 260 m<sup>3</sup> en Jordanie !

Au niveau mondial, il faudrait une disponibilité moyenne de 1 700 m<sup>3</sup> par an et par personne pour satisfaire tous les besoins... soit plus du double du niveau actuel. Avec environ 80 millions de personnes « en plus » chaque année sur la terre, la demande croît de... 63 km<sup>3</sup> par an, l'équivalent de l'écoulement total annuel du Rhin, du Rhône ou de l'Euphrate ! L'urbanisation, surtout, entraîne une demande croissante : 600 villes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine dépasseront le million d'habitants d'ici vingt ans, contre 50 seulement pour les pays riches. *Diminution de la ressource de base, croissance exponentielle des besoins... la pénurie d'eau menace désormais des régions entières, au Proche et au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, mais aussi en Californie, à Pékin ou à Mexico !*

### Gaspillage

Plus des deux tiers de l'eau utilisée dans le monde sert donc à irriguer des millions d'hectares de terres agricoles, au prix souvent d'une déperdition, d'un gaspillage et de problèmes environnementaux considérables. Lorsqu'elle est mal conduite, l'irrigation dégrade les terres. Un quart des superficies irriguées sont affectées de problèmes de salinisation qui font plafonner les rendements. Paradoxalement, les pays pauvres, qui, le plus souvent, ne disposent pas d'un accès à l'eau satisfaisant, sont en même temps *les champions de la mauvaise utilisation de l'eau* : par hectare de terre irriguée, ils utilisent en moyenne deux fois plus d'eau que les pays riches... pour une production agricole trois fois moins élevée !

### Équité

Mieux utiliser l'eau existante permettrait donc de limiter les pertes et d'accroître l'accès à l'eau pour de multiples populations qui s'en voient privées alors que les réserves ne manquent pas autour d'eux. Dans le Nordeste du Brésil ainsi, règne une véritable « industrie de la sécheresse » : les petits paysans sans terre, occupants à titre précaire (*moradores*), souffrent terriblement de sécheresses récurrentes, qui les jettent sur les routes à la recherche d'un revenu, en direction des villes, du sud du pays ou de l'Amazonie, faisant de leur province la première zone d'émigration du pays. Les grands propriétaires (*fazendeiros*), eux, ne les subissent nullement, bien au contraire : chaque sécheresse leur permet de renforcer leur pouvoir économique car ils font exécuter par les victimes de la sécheresse (*flagelados*) des

2. communication au Conseil mondial de l'Eau, mars 2000.

travaux dans leurs immenses propriétés en échange de nourriture et d'eau. Sauvés par ce secours providentiel, les moradores plébiscitent leurs sauveteurs à chaque élection, renforçant ainsi la main-mise politique des caciques, alors que ces derniers bénéficient de réservoirs pérennes (les *açudes*) dans leurs domaines grâce aux réalisations des « fronts de travail » mis en place à chaque sécheresse, réservoirs exclusivement réservés à abreuver le bétail. Les hommes meurent, mais pas les bêtes dans le Nordeste du Brésil, alors qu'une véritable politique d'aménagement concerté mise au service de tous aurait pu permettre de vaincre la fausse fatalité de la sécheresse depuis plus d'un siècle.

### De plus en plus de « guerres de l'eau »

La pénurie d'eau n'est pas inéluctable puisque les réserves sont suffisantes, mais elle peut être organisée à l'encontre de certaines populations ou de certaines régions pour des motifs géopolitiques ou économiques. Tout comme dans le domaine alimentaire, où la faim est devenue une arme pour de nombreux mouvements en guerre<sup>3</sup>, détenir l'accès à l'eau permet de contrôler et de dominer certaines populations. Les « seigneurs de la guerre » se multiplient lorsque l'or bleu devient une ressource rare. Contrôler des fleuves, des barrages, voire des puits au niveau local, justifie de véritables guerres. La maîtrise des eaux de l'Euphrate, du Nil, du Gange ou du Mékong, par exemple, est au cœur de ces nouveaux affrontements stratégiques. Le problème est planétaire : selon la revue Hérodote, 215 rivières internationales sont concernées !

De même, dans le domaine économique cette fois, une poignée de multinationales — dont les plus importantes sont françaises — ont édifié des fortunes considérables sur le marché de l'eau et sa fourniture aux collectivités locales, aux entreprises et aux particuliers. Les diaboliser serait pourtant une erreur d'analyse : elles ont aussi développé des techniques et un savoir-faire qui rendent leur présence et leur concours précieux lorsqu'elles acceptent — et c'est de plus en plus souvent le cas — de s'investir dans des activités de service public, y compris, *via* leurs fondations notamment, en destination de populations en situation précaire et non solvables.

Néanmoins, le dogmatisme libéral d'institutions comme la Banque mondiale, qui poussent à son extrême le principe de la pri-

vatation de l'eau, donne parfois des résultats aberrants, comme au Chili où différentes compagnies — production d'électricité, compagnies minières, céréaliers et sociétés de distribution d'eau — gèrent les réserves disponibles en fonction de leurs seuls intérêts, souvent rivaux, voire contradictoires... au détriment bien évidemment des usagers.

### Pour une éthique de l'eau

Si le principe de faire payer l'eau à son juste prix afin d'éviter les gaspillages, notamment dans l'agriculture et l'industrie, se justifie aisément car c'est le seul moyen de faire prendre conscience que l'eau n'est pas une ressource inépuisable et « naturelle » (« fabriquer » de l'eau potable devient, dans certaines régions, de plus en plus coûteux), « privatiser » l'eau à tout prix présente des effets pervers : faire prévaloir une logique de rentabilité à court terme risque de priver d'accès à l'eau potable les populations qui sont déjà les plus pauvres et les plus vulnérables, et dont beaucoup vivent dans des régions où les contraintes naturelles sont fortes, en termes de pluviosité, de qualité des sols, de densité des infrastructures...

Faire payer l'eau se justifie, voire s'impose, quand elle est destinée à des activités économiques productives, de même que le principe « pollueur-payeur » est le seul moyen de responsabiliser les différents agents utilisateurs de l'eau. Mais que se passe-t-il quand certaines populations ne peuvent pas payer ? Ou quand elles sont en situation de discrimination dans la région où elles vivent, et que l'accès à l'eau leur est dénié ?

Il est fondamental de garantir un accès à une eau saine et de qualité, en quantité suffisante, à toutes les populations dont les besoins fondamentaux ne sont pas assurés aujourd'hui, et au pouvoir d'achat trop faible pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie. En effet, une eau de mauvaise qualité se répercute à tous les niveaux de l'activité socio-économique (morbidité et mortalité des enfants, donc forte fécondité des femmes, temps perdu à la corvée d'eau, mauvais état de santé général de la population qui ne la rend pas à même d'exercer pleinement des activités économiques...) et entretient le cercle vicieux du sous-développement, qui coûte infiniment plus cher à une nation que la rémunération à tout prix de l'eau fournie. En d'autres termes, *fournir une eau potable a des effets multiplicateurs à long terme sur le développement qui vont au-delà du simple coût direct de la ressource en eau.*

Il devient donc urgent de faire admettre au niveau mondial que l'eau est un bien d'usage public. L'accès à l'eau est un problème global dont les solutions sont locales. Les ONG peuvent faire beaucoup pour en accroître la disponibilité, mais il n'est pas de leur ressort de mettre en chantier de nouvelles législations concernant la maîtrise des approvisionnements. L'accès à l'eau pour toute personne et toute communauté devrait être universellement admis comme un droit humain de base.

Une *éthique de l'eau* s'impose pour ne pas la limiter seulement à un bien économique, convoité et coûteux... Son usage devrait faire l'objet d'une solidarité mondiale, pour reprendre les termes du professeur Riccardo Petrella, de l'université de Louvain, qui défend dans son livre *le Manifeste de l'eau*<sup>4</sup>, la thèse d'un « contrat mondial de l'eau ». L'eau devrait relever du patrimoine commun de l'humanité et donner lieu à la création d'un service public de l'eau au niveau international.

Ainsi, Action contre la faim souhaiterait voir naître un « fonds de solidarité » entre le Nord et le Sud afin de doter les populations en situation précaire d'infrastructures d'alimentation en eau et de les associer à leur maintenance et à leur gestion. Un tel objectif pourrait susciter la création d'un grand chantier de développement qui associerait les différents opérateurs de l'aide autour d'un objectif commun : *permettre l'accès à tous et partout à l'eau potable.* Vœu pieux ? On ne peut s'empêcher de se rappeler que les Nations unies avaient émis un tel souhait lors du lancement de la Décennie internationale de l'eau... en 1979. Vingt ans après, alors que la richesse du monde n'a cessé de s'accroître dans l'intervalle, n'est-il pas temps enfin de s'atteler à de tels chantiers planétaires, plutôt que de laisser s'accroître indéfiniment les inégalités ? ■

3. Rapport annuel d'Action contre la faim, *Géopolitique de la faim*. Paris : PUF.

4. *Le Manifeste de l'eau*. Bruxelles : Labor, 1998.